

14^e école d'été d'histoire économique

25-26-27 août 2026
Suse (Italie)

RÉGULATIONS ÉCONOMIQUES ET ÉCONOMIES INFORMELLES AUX ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE

La 14^e école d'été d'histoire économique qui se réunira à Suse (Piémont, Italie) les 25, 26 et 27 août 2026 aura pour thème « **Régulations économiques et économies informelles aux époques médiévale et moderne** ». Cette thématique permettra de poursuivre et d'approfondir celles qui ont été développées les années précédentes (la valeur des choses, la pauvreté, les biens communs, les moyens de paiement, la qualité, l'organisation du travail, les écritures de l'économie, entreprendre, la circulation des savoirs, le risque, les espaces du commerce, les économies de la nature, la guerre).

La 14^e école d'été d'histoire économique se propose d'aborder le thème fondamental de la régulation qui englobe pour les économistes l'ensemble des règles explicites ou implicites qui organisent et encadrent la production, l'échange et la consommation. La notion englobe ainsi la question de la fixation et de la formation des prix, les contrôles de qualité et de quantité ainsi que la mesure de la valeur. C'est par conséquent une notion qui englobe l'ensemble de la sphère économique. Son existence entraîne, par antithèse, l'existence d'une sphère informelle, qui échappe ou tente d'échapper à toute forme d'organisation ou de contrôle. Bien que la notion soit utilisée essentiellement par les économistes, elle s'applique également les époques médiévale et moderne.

Institutions partenaires

L'école d'été d'histoire économique rassemblera des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des chercheurs postdoctoraux, et des doctorants de toutes nationalités. Les institutions partenaires sont l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, l'Université de Turin, l'Université Paris-Cité, l'Université Toulouse Capitole, les Archives Nationales, l'IUF et le CNRS. Les laboratoires impliqués sont les suivants : LAMOP (UMR 8589, Paris 1/CNRS), FRAMESPA (UMR 5136, Toulouse Jean-Jaurès/CNRS), IDHE.S (UMR 8533 Paris 1, Paris-Nanterre, ENS Cachan/CNRS), ECHELLES (UMR 8264 Paris Cité/CNRS), BETA (UMR 7522, Strasbourg, Lorraine, Inrae/CNRS), CTHDIP (EA 789 Univ. Toulouse Capitole) ainsi que l'École française de Rome (Efr).

La manifestation se déroule sous le patronage de l'Association Française d'Histoire économique (AFHé).



Organisateurs / comité scientifique

Anne-Laure ALARD-BONHOURE (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, LAMOP), Michela BARBOT (CNRS ENS Cachan, IDHE.S), Patrice BAUBEAU (Univ. Paris-Nanterre, IDHE.S), Marc BOMPAIRE (EPHE, SAPRAT), Julie CLAUSTRE (Univ. Paris-Cité, ECHELLES), Anne CONCHON (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IDHE.S), Laurent FELLER (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, LAMOP), Alessio FIORE (Université de Turin), Florent GARNIER (Univ. Toulouse Capitole, CTHDIP), Agnès GRAMAIN (Univ. de Lorraine, BETA), Jérôme HAYEZ (CNRS, LAMOP), Emmanuel HUERTAS (Univ. Toulouse Jean-Jaurès, FRAMESPA), Jean-François MOUFFLET (Archives Nationales), Cédric QUERTIER (CNRS, EFR).

Dates et lieu

Suse (Piémont, Italie) du 25 au 27 août 2026

(arrivée des participants le 24 août dans l'après midi. Nuit d'hébergement supplémentaire prise en charge si départ le 28 août)

Objectifs et nature de l'opération

La nature du thème implique, outre la mobilisation d'historiens médiévistes et modernistes, la présence d'économistes et de juristes. De même, dans le cadre de notre partenariat avec les Archives Nationales, la participation d'un ou deux conservateurs rappelle la richesse des fonds des AN en lien avec la thématique de l'année.

La méthode proposée est de faire présenter une série d'exposés par des spécialistes et de les mettre en débat. Elle permet également de faire dialoguer médiévistes et modernistes et comparer l'avancée de leurs réflexions sur un thème donné, voire d'infléchir les doctrines. Le but poursuivi est d'approfondir nos connaissances et nos réflexions tout en permettant à des doctorants ou à des postdoctorants de s'associer aux travaux par une participation active. La partition des doctorants et postdoctorants prendra la forme d'exposés et de prises de paroles dans le débat suivant les interventions.

Thématique de la session 2026

En économie, la régulation englobe l'ensemble des règles explicites ou implicites qui organisent et encadrent la production, l'échange et la consommation. La notion englobe ainsi la question de la fixation et de la formation des prix, les contrôles de qualité et de quantité ainsi que la mesure de la valeur. C'est par conséquent une notion qui englobe l'ensemble de la sphère économique. Son existence entraîne, par antithèse, l'existence d'une sphère informelle, qui échappe ou tente d'échapper à toute forme d'organisation ou de contrôle.

Bien que la notion soit utilisée essentiellement par les économistes, elle s'applique également les époques médiévale et moderne. Par exemple, les tentatives carolingiennes de fixation des prix sont passées par une profonde réforme monétaire, par une redéfinition de la métrologie et par des formes d'encadrement des pratiques commerciales. Le second Moyen Âge a vu le développement des organisations de métiers qui, encadrant la production et définissant les qualités, ont caractérisé la vie économique jusqu'à la Révolution française avec la définition et l'octroi de



privilèges. Le champ d'application de la notion concerne évidemment aussi la sphère fiscale, des catégories sociales et des produits particuliers étant taxés de façon spécifique ou, au contraire, exemptés. La noblesse et le clergé ne paient que peu ou pas d'impôts. Des produits comme le sel sont en revanche lourdement grevés. D'une façon qui n'est pas étonnante, ces ensembles de règlements, de normes et d'avantages qui veulent créer de l'ordre dans le domaine économique suscitent des pratiques déviantes concernant les modalités de l'échange (fraudes sur les prix, utilisation de mauvaises voire de fausses monnaies, mesures non approuvées par des autorités seigneuriales ou communales) ou de la production (fraudes sur la qualité des produits, sur les modalités de la fabrication dans le cas du textile). Les exemples abondent et l'existence de fraudes est avérée ; elles posent la question de l'efficacité des contrôles professionnels, étatiques ou seigneuriaux. La question de l'introduction des innovations dans le cadre d'économies fortement régulées et contrôlées comme celles des époques médiévale et moderne est aussi d'une importance extrême.

Question d'histoire économique, la régulation économique et son corollaire l'économie informelle permettent de poser la question des cadres juridiques et moraux du développement de l'Occident latin du haut Moyen Âge à l'époque moderne en étudiant par exemple la définition de la propriété, les relations contractuelles, et le développement des juridictions civiles et commerciales. L'école d'été permettra de faire le point sur les recherches menées dans ces directions par les générations actuelles de chercheurs et de doctorants. Elle permettra de faire le point sur les questions liées à l'organisation des métiers ainsi qu'à celles liées aux échanges qu'ils soient commerciaux, dans le cadre de marchés institués, ou non commerciaux dans celui d'économies qui restent largement dominées par l'autoconsommation et la production familiale. Par ailleurs, elle permettra aussi de s'informer sur les recherches en cours sur le poids des banalités dans le cadre de l'économie seigneuriale et sur les normes sociales encadrant les pratiques de production et d'échanges. L'apport des doctorants et des post doctorants sera ici essentiel dans le partage de l'information sur les renouvellements en cours.

L'école d'été se déroulera en **dix sessions** : 1. L'historiographie médiévale et moderne 2. Le point de vue des économistes et des juristes 3. Régulation et encadrement des marchés 4. Régulation de l'innovation 5. Règlement des contentieux 6. Contournements : l'illicite et l'informel 7. Espace et territoire : encadrer et contrôler ainsi que trois sessions de doctorants et post-doctorants.

Modalités d'inscription pour les doctorants / postdoctorants

Des places sont disponibles pour les jeunes chercheurs – doctorants ou post-doctorants – en histoire économique médiévale ou moderne, en économie, sociologie, géographie ou archéologie. Les langues de travail étant l'anglais et le français, les candidats devront avoir une connaissance minimale des deux langues (l'expression orale se fera dans la langue de son choix).

Il sera demandé aux candidats **une communication orale** de 20 minutes en rapport avec le sujet des journées. Cette communication se fera à partir de la présentation d'un fonds d'archives ou d'une source d'histoire économique qui a été au cœur de leur recherche.

L'organisation prendra en charge l'intégralité des frais de séjour lors des journées. Les frais de déplacement (aller-retour) seront remboursés jusqu'à 200 euros.

Le nombre des places étant limité, les candidatures seront examinées et sélectionnées par le comité scientifique de la manifestation.



Le dossier (en anglais ou en français) comprendra :

- . Un *curriculum vitae* détaillé
- . Une présentation (2 pages minimum) du sujet de doctorat, des sources utilisées et de la communication orale envisagée.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 25 mai 2026 (réponse le 1 juin)

à Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès) : emmanuel.huertas@univ-tlse2.fr

